



Classe exceptionnelle agrégés, campagne 2020.

Calendrier :

CAPA Classe exceptionnelle	Mercredi 15 juillet
CAPN Accès à la Classe Exceptionnelle 2020	24 septembre 2020

Rappel préalable,

Rappelons que la FSU n'était pas favorable à la création d'un nouveau grade mais de nouveaux échelons à la Hors-Classe. Néanmoins, la classe exceptionnelle participe du processus de revalorisation des carrières et des salaires entamés dans le cadre du PPCR. Cette revalorisation est nettement insuffisante et injustement accessible notamment parce qu'elle n'offre pas des capacités d'accueil valables au regard des attentes légitimes des personnels en particulier pour le vivier 2 par rapport au vivier 1. Il n'en demeure pas moins que la classe exceptionnelle constitue un débouché pour les collègues : en donnant accès à la hors-échelle B, c'est la seule réelle perspective de revalorisation des professeurs agrégés en fin de carrière. L'enjeu maintenant pour nous, c'est donc bien qu'un maximum de collègues puissent accéder à la classe exceptionnelle avant leur départ à la retraite.

Groupe de travail ?

Comme l'an dernier, donc indépendamment de la situation sanitaire, il n'y a pas eu de groupe de travail cette année. La délégation FSU à la CAPA demandait qu'il y en ait pour les années futures mais il n'y aura donc plus de CAPA futures. Ces groupes de travail permettaient d'avoir des chiffres et de convenir de principes. Même si pour cette promotion les services du rectorat faisaient un travail de qualité souvent proches de nos attentes, en l'absence des contrôles des CAPA, rien ne dit que cela durera.

Travail préparatoire à la CAPA :

Les travaux préparatoires de cette CAPA ont pu se faire dans des conditions normales avec mise à disposition des fichiers AIDOP une semaine avant la CAPA, et selon des procédures d'analyses FSU déjà développées pour les campagnes précédentes.

Évolution depuis la mise en place du PPCR

Vivier 1	2017 mise en place PPCR	2018 tarissement prévu	2019 nouvelle circulaire élargissant l'accès	2020 nouveau tarissement
Candidatures recevables	204	146	177	127
Proposés en CAPN par la CAPA	82	59	90	127 Tous les candidats remontent en CAPN

Vivier 2	2017	2018	2019	2020
Candidats	187 (275)*	189 (236)	177 (239)	154 (191)
Proposés en CAPN par la CAPA	28	24	24	31 nouveau calcul de ratio légèrement favorable.

(275)* nombre en comptant les collègues également au vivier 1, non comptés dans le classement vivier 2.

La CAPA DERNIÈRE de l'HISTOIRE ?

La FSU a fait une déclaration liminaire revenant sur notre analyse et nos inquiétudes devant la disparition des CAPA dès l'an prochain dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction Publique. Nous avons siégé pour la dernière fois et ce compte-rendu est donc le dernier.

NOTE IMPORTANTE : Interpréter les appréciations Recteur :

Il a été admis que les formulations des appréciations ne prêtent pas à une bonne interprétation pour les collègues. En effet, recevoir un « satisfaisant » lorsqu'on sait qu'il y a aussi très satisfaisant et excellent risque forcément d'être mal vécu et perçu comme injuste pour des collègues qui ont le sentiment d'être aussi très investis alors que les contingents d'appréciations excellent et TS sont limités. Pour mieux caractériser ce qui se passe effectivement au cours de l'opération d'attribution de ces appréciations, d'autres formulations seraient plus adaptées, voir tableau ci-dessous :

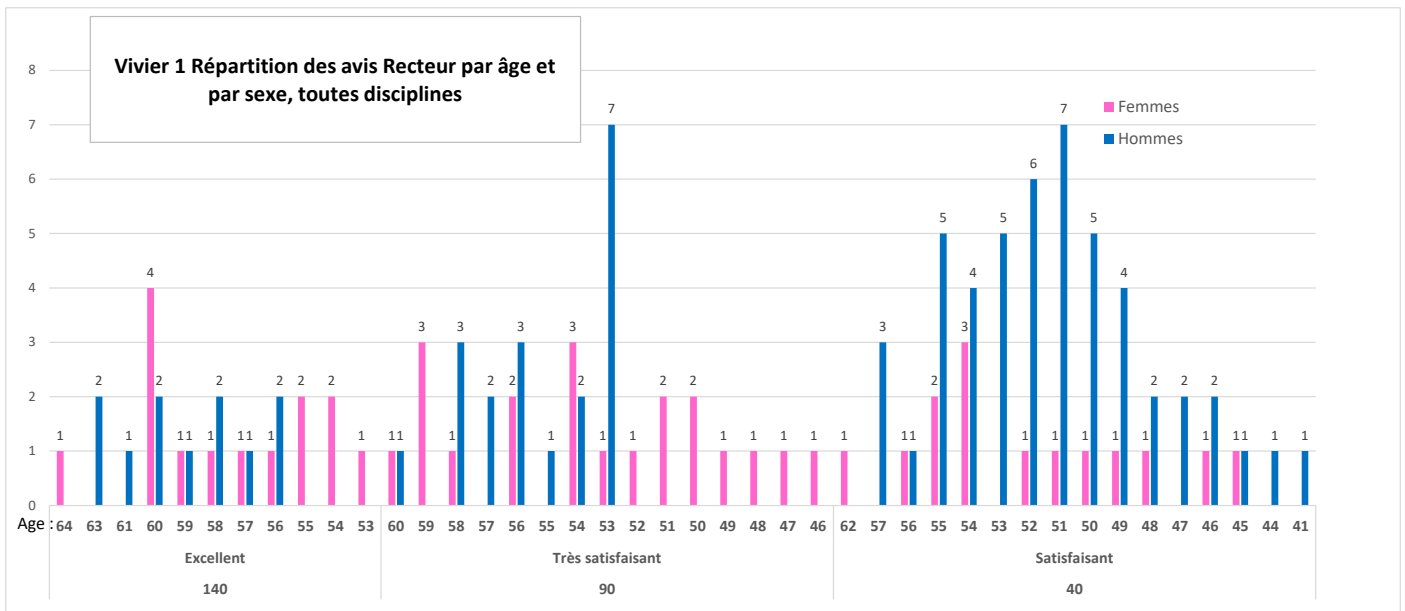
Formulation en vigueur	Excellent	Très satisfaisant	Satisfaisant
Signification plus réelle :	Prioritaire au vu de l'ensemble de la carrière et l'âge donc la proximité du départ en retraite	Prioritaire au vu de l'ensemble de la carrière mais moins prioritaire vu l'âge <u>et</u> les nécessités d'équilibre homme femme et de discipline.	Non prioritaire soit au vu de l'ensemble de la carrière soit au vu de l'âge (ou les deux).

ATTENTION : pour le vivier 2, le trop petit nombre de possibilités d'avis excellent (4%) ne permet pas réellement que s'applique la logique ci-dessus. De plus, même si 25% de très satisfaisant peuvent être attribués une partie l'est en vain puisque seule une partie minime pourra être proposée en CAPN même si elle augmente un peu cette année.

Rappel : 80% des possibilités de promotion sont pour le vivier 1 et 20% pour le vivier 2. La circulaire 2019 avait permis d'augmenter un peu le nombre de candidats au vivier 1 et donc baisser un peu le vivier 2 mais vraiment à la marge. Cette année, la tendance au tarissement du vivier 1 se confirme malgré l'ouverture de la circulaire. La FSU demande constamment qu'il n'y ait qu'un seul vivier ou a minima une répartition 50%-50%.

Les données 2020 :

Vivier 1 :	Toutes disciplines		EPS		
			Femmes	Hommes	Total
Candidats	127	Candidatures validées,	5	17	22
Avis Excellent 140 pts	25	20% des candidats,	1	3	5
Avis TS 90 pts	39	30% des candidats	2	4	6
Proposés en CAPN	127	Tous cette année !	5	17	22

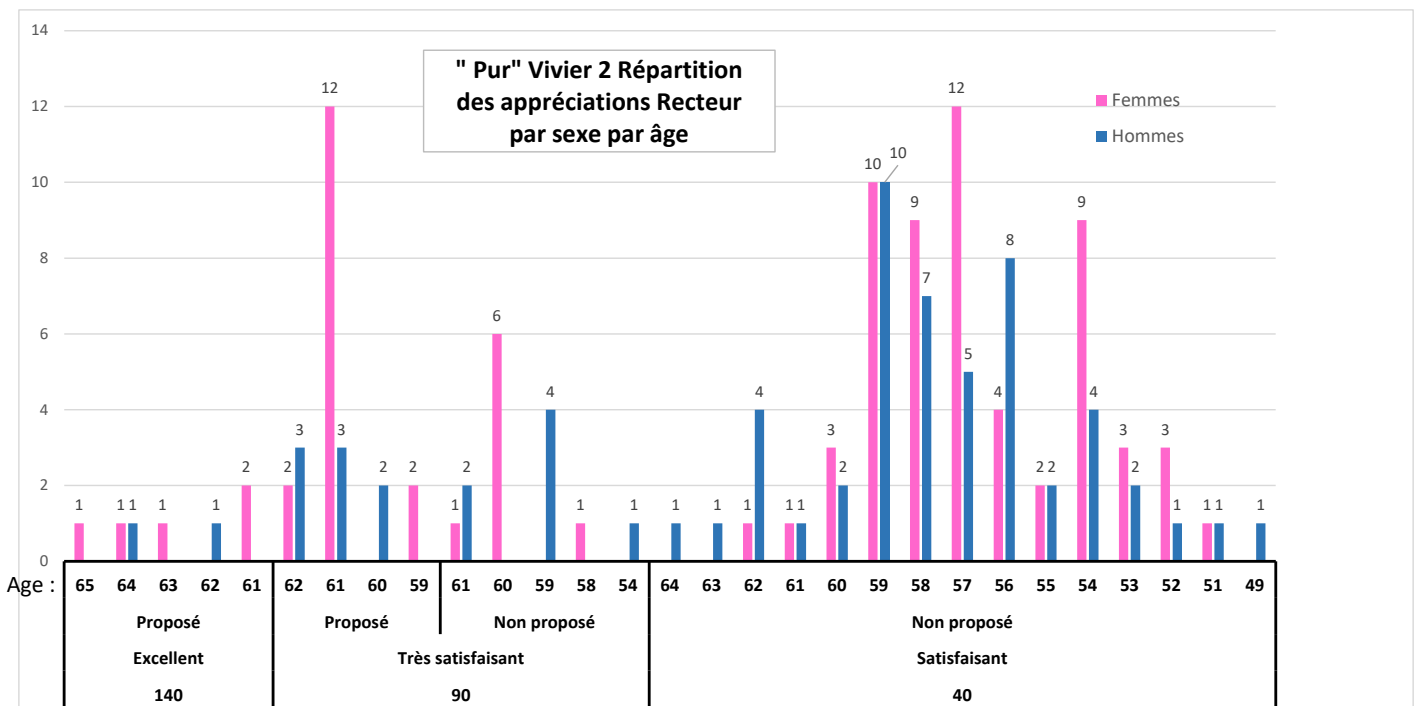


Cette année, ces 127 candidats remontent en CAPN.

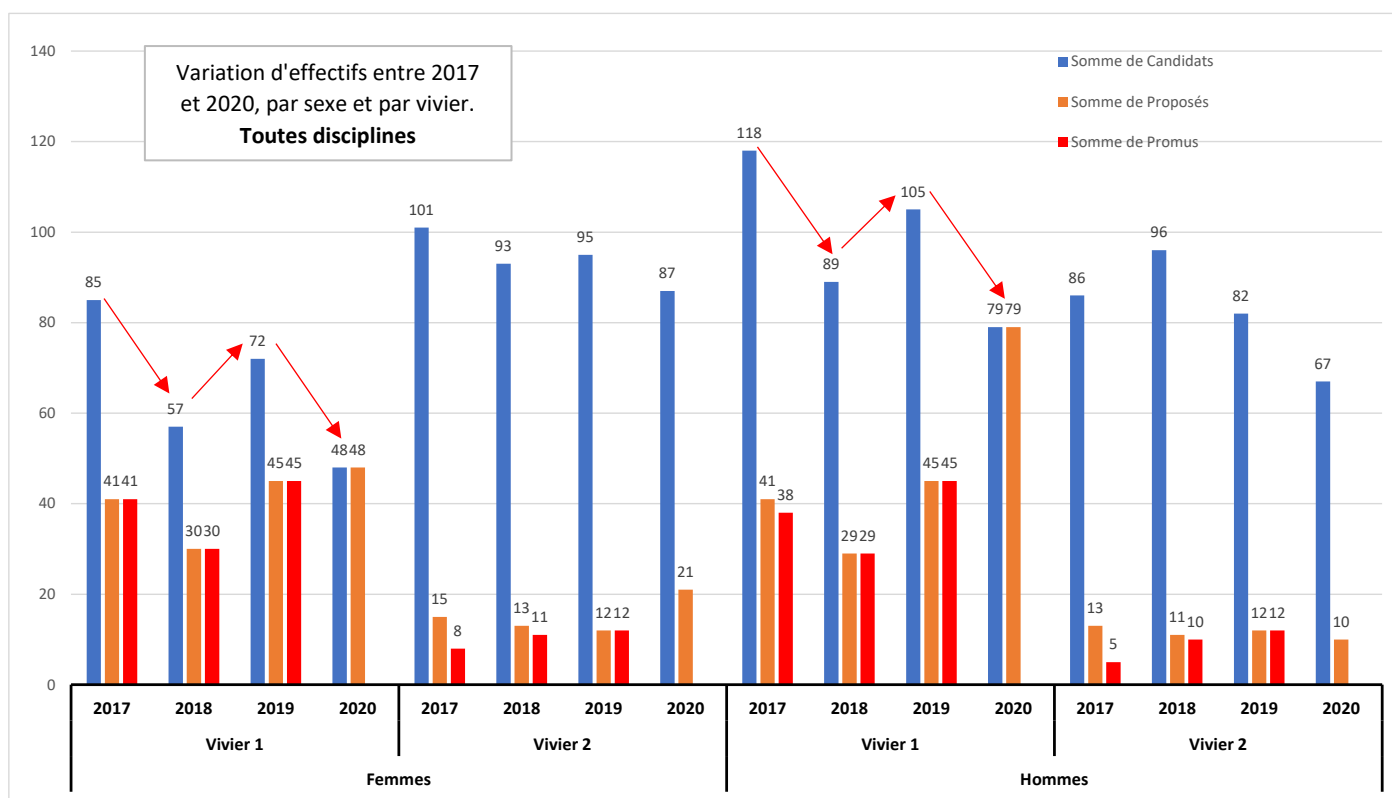
Vivier 2 :	Toutes disciplines		EPS		
			Femmes	Hommes	Total
Candidats	154	« Pur » vivier 2 = sans les déjà au vivier 1	2	5	7
Avis Excellent 140 pts	7	4% des candidats,	0	1	1
Avis TS 90 pts	39	25% des candidats	1	1	2
Proposés en CAPN	31	20% des pur vivier 2 cette année *	0	2	2

* et non plus 10% de l'ensemble comme avant, cela correspond à une augmentation de 6% dans notre cas.

ATTENTION ! Les 7 avis excellents sont automatiquement proposés en CAPN mais de fait il ne reste que 24 possibilités de proposition en CAPN alors qu'on a 39 très satisfaisant. Pour retenir 24 candidatures sur ces 39 il a été tenu compte de l'âge, de l'équilibre homme-femme, et d'une représentation des disciplines. 15 avis très satisfaisant du vivier 2 ne sont donc pas proposés en CAPN. Ne pas se tromper : le problème n'est pas la méthode. Le problème est le beaucoup trop petit nombre de promotions possibles au vivier 2.

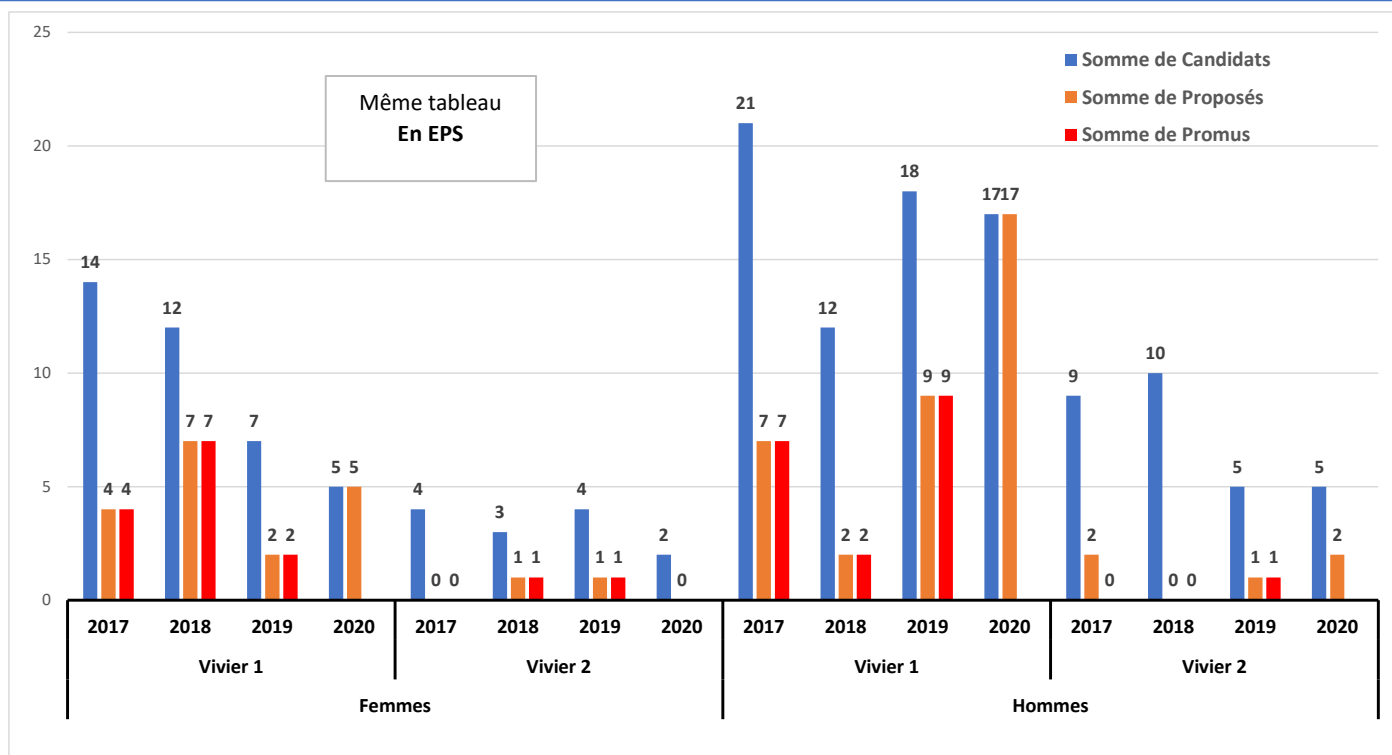


Données d'ensemble depuis la mise en place du PPCR :



Pour le vivier 1, les flèches rouges soulignent l'évolution du nombre de candidats. Il chute de 2017 à 2018 par assèchement du nombre d'éligibles, et remonte en 2019 du fait de la nouvelle circulaire qui élargit un peu le nombre des fonctions ouvrant droit à candidature, puis baisse à nouveau par insuffisance de cette mesure.

Pour le vivier 2, les différences de hauteur de colonne entre candidats et proposés promus illustrent la situation.



Même tableau pour l'EPS. Une discipline n'est pas forcément représentative de l'ensemble. Par exemple, la recherche de parité femme-homme est très bien obtenue sur l'ensemble mais pas toujours par discipline du fait des spécificités de chacune.

Agnès NÉLIAS, Jeff BARRAS, élus SNEP à la CAPA des agrégés